



# Langues & Littératures

N° 20

janvier 2016

*Revue du Groupe d'Etudes Linguistiques et Littéraires*



Université Gaston Berger de Saint-Louis

B.P. 234, Saint-Louis, Sénégal

ISSN 0850-5543

## **LANGUES ET LITTERATURES**

Revue du Groupe d'Etudes Linguistiques et Littéraires (G.E.L.L.)

B.P. 234 Saint-Louis (Sénégal) – Tél. (221) 961 22 87 – Fax 961 18 84  
Courriers électroniques: boucamara2000@gmail.com ou naedioba@yahoo.fr

Compte Chèque Postal n°09553-A Saint-Louis, Sénégal  
Directeur du G.E.L.L.: Pr Boubacar CAMARA

### **COMITE SCIENTIFIQUE ET COMITE DE LECTURE**

Begong Bodoli	BETINA (UGB, Sénégal)	Locha	MATESO (France)
Boubacar	CAMARA (UGB, Sénégal)	Maweja	MBAYA (UGB, Sénégal)
Mamadou	CAMARA (UGB, Sénégal)	G. Ossito	MIDIOHOUAN (Bénin)
Mosé	CHIMOUN (UGB, Sénégal)	Pius Ngandu	NKASHAMA (USA)
Moussa	DAFF (UCAD, Sénégal)	Fallou	NGOM (USA)
Alioune	DIANE (UCAD, Sénégal)	Albert	OUEDRAOGO (B.Faso)
Cheikh	DIENG (UCAD, Sénégal)	Sékou	SAGNA (UGB, Sénégal)
Samba	DIENG (UCAD, Sénégal)	Oumar	SANKHARE (Sénégal)
Dieudonné	KADIMA-NZUJI (Congo)	Ndiawar	SARR (UGB, Sénégal)
Mamadou	KANDJI (UCAD, Sénégal)	Aliko	SONGOLO (USA)
Baydallaye	KANE (UGB, Sénégal)	Omar	SOUGOU (UGB, Sénégal)

### **COMITE DE RÉDACTION**

Administrateur	Badara	SALL
Rédacteur en Chef	Mamadou	BA
Directeur de publication	Birahim	DIAKHOUMPA
Secrétaire de rédaction	Lamarana	DIALLO
Trésorier	Banda	FALL
Chargé de la communication	Kalidou	SY

Copyright: GELL, Université Gaston Berger de Saint-Louis, 2016

ISSN 0850-5543

## Sommaire

*Les Naufragés de l'intelligence* de Jean-Marie Adiaffi, un roman transgénérique et transdisciplinaire ..... 3

### **Babou DIENE**

La didactique du français et le niveau des postulants des universités au Sénégal ..... 19

### **Ibrahima Ba**

Inconstance ou valeurs réelles du présent de l'indicatif dans le système des temps: étude diachronique du tiroir ..... 47

### **Fidèle DIEDHIOU**

Les aspects morphologiques et sémantiques de la documentation du Baoulé ..... 59

### **Emmanuel KOUAME YAO**

Urban Mobility: How Social Identities Are Constructed Through Language in a Multicultural Area? ..... 73

### **Albinou NDECKY**

L'évolution du métier de journaliste sportif au Sénégal: de la période coloniale à aujourd'hui ..... 91

### **Ibrahima SARR et Mamadou KOUMÉ**

Réflexions méthodologiques et approches didactiques sur la motivation dans l'apprentissage de l'espagnol comme langue étrangère ..... 109

### **Cheikh GUEYE**

La phrase assertive à sujet inversé dans *Le vase d'or* d'Ernest-Théodore-Amadeus Hoffmann ..... 129

### **Birame SÈNE**

LE REALISME ROMANESQUE: CE VIEUX LIT DE PROCUSTE ..... 147

### **Moustapha FAYE**

---

L'action de l'Eglise catholique dans l'entreprise coloniale française au Sénégal, 1817-1872..... 157

**Valy FAYE**

Medias, langues nationales et promotion des valeurs culturelles endogènes en République Démocratique du Congo: cas des émissions télévisées de la Direk-tv ..... 177

**Maweja MBAYA**

Le repère constitutif en koulango..... 185

**Kra Kouakou Appoh Enoc**

La morphologie des verbes palaka..... 201

**Kanabein Oumar YEO**

Le roman de l'oraliture ou la réécriture des récits oraux ouest-africains chez Ahmadou Kourouma et Boubacar Boris Diop..... 217

**Serigne SEYE**

Aimé Césaire: Poetik der Revolte oder vom Einfluss des Surrealismus und Sturm und Drangs auf die schwarze Literatur französischer Sprache ..... 237

**Ibrahima DIOP**

Dévoilement féminin et pratique thanatographique dans Harrouda de Tahar Ben Jelloun..... 255

**Yao Louis KONAN**

De la plasticité des genres: réflexion sur la spécificité et la proximité des genres romanesque et historique. Approche théorique et quelques exemples sur le personnage historique..... 271

**Ndioro SOW**

## **Inconstance ou valeurs réelles du présent de l'indicatif dans le système des temps: étude diachronique du tiroir**

**Fidèle DIEDHIOU\***

**Résumé:** La notion même de temps s'est modifiée au cours des siècles. Au fur et à mesure que l'on remonte le cours des âges, les temps expriment d'autres idées que celles de temps, et l'idée même de temps devient indistincte, troublée qu'elle est par des émotions et des sentiments. Les linguistes pourraient permettre d'éviter le piège des oppositions logiques et de conserver l'attitude fondamentale consistant à considérer le présent comme obligatoirement lié à l'expression du temps: « l'actuel » d'une façon normale, mais aussi selon les contextes, le passé ou le futur. Le présent doit générer les deux formes qui constituent la conjugaison latine: l'infectum et le perfectum, dans l'action en cours. Ce présent a une valeur aspectuelle et une valeur temporelle en ce sens qu'il génère indéfiniment une actualité dans la conscience du narrataire dans l'expression de la contemporanéité des trois actions passée, présente, et future, et n'isole nullement en amont et en aval un avant et un après.

**Mots clés:** inconstance, temps, présent, verbe, verbal, indicatif, diachronique, infectum, perfectum, praesens, passé, futur, linguistique, valeur, aspectuel, temporel, atemporel.

**Abstract:** The concept of tense has undergone many changes over the centuries. Gradually, as one goes back through the ages, tenses express more ideas than time, and the idea of time becomes indistinct, troubled by emotions and feelings. Linguists may help avoid the trap of logical oppositions and maintain the fundamental attitude that consist in considering the present as necessarily linked to the expression of time: "the present" time, in a normal way, but depending on contexts, the past or the future. The present should generate the two forms that make up the Latin conjugation: the infectum and perfectum, in the on-going action. That present has an aspectual value and time value in that it generates indefinitely something current in the consciousness of the narratee in expressing contemporaneity of the three actions (past, present and future), and in no way isolates at the beginning and at the end a before and an after.

**Mots clés:** inconstancy, tense, present, verb, verbal, indicative, diachronique, infectum, perfectum, praesens, past, future, linguistics, value, aspect, temporal, timeless/tenseless.

---

\* Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal

### Introduction

L'organisation des temps verbaux est en réalité très diversifiée en raison de la variété des effets recherchés. Depuis Aristote, le verbe est défini comme l'espèce de mot qui, à la différence du nom, porte constamment référence au temps qui exprime un procès en le situant dans les époques passées, présentes ou futures. Quand la catégorie de la personne intervient dans le verbe, à partir de la représentation mentale du temps, le mode indicatif correspond à une image du temps actualisée. Le temps présent de l'indicatif est un tiroir très fréquent dans les textes aussi bien d'ancien français que du français moderne. Des analyses qui en sont proposées naguère ayant été parfois mal interprétées, parce que sans doute insuffisamment explicites, nous aimerions revenir sur le sens qu'il convient de reconnaître au présent dans le système des temps à l'indicatif. L'une des particularités du présent est qu'il apparaît, comme le précise C. Buridant (2000) «comme un temps sécant ayant une partie décadente et une partie incidente».

Les stoïciens définissent le présent comme chargé d'une valeur aspectuelle. Pour la grammaire romaine, le présent exprimait la *res infecta* (le procès non achevé), par opposition au parfait qui désigne la *res perfecta* (le procès achevé). Cela renvoie à l'opposition des deux formes usuelles de la grammaire latine, celle de l'*infectum*: *manduco* «*je mange*» et celle du *perfectum*: *manducavi* «*j'ai mangé*». Nous sommes ici face à une conception à la fois aspectuelle et temporelle du présent, qui s'appuie sur des faits simples et apparemment évidents. Elle permet d'effacer certaines appréhensions encore vivantes dans les esprits. Le présent nous amène ainsi à avoir une autre gestion du temps fictionnel qui permet aux grammairiens de lui attribuer de multiples valeurs d'emploi, compte tenu des ressources inépuisables dont dispose ce tiroir.

Guy Serbat (1975) dénonce les postulats qui déterminent la mise en système des temps verbaux du latin et les prétendues évidences reprises pendant des siècles par les grammairiens successives. Au premier rang de ces *a priori*, figure naturellement la confusion du temps verbal et du temps vécu. Le présent apparaît, de ce point de vue, comme le temps des tableaux stéréotypés, comme l'a souligné C. Buridant (1989), sur lesquels nous pouvons remarquer entre autres images la focalisation. Comment est-il possible que la forme du verbe dite « présent », qui, par sa référence à l'actuel du locuteur, s'oppose à tous les temps exprimant « passé » et « futur » ? Quelles que soient les nuances qui les séparent, les explications que l'on donne traditionnellement de ce phénomène appellent, à notre avis, au plan de la langue, une conception erronée de la valeur temporelle de la forme dite « présent ».

Ainsi verrons-nous d'abord les fondements étymologiques de ce « présent ». Puis nous contrôlerons notre analyse par l'étude de deux hypothèses: le présent a une valeur aspectuelle et le présent a une valeur temporelle.

### 1. Fondements étymologiques du vocable *présent*

D'un point de vue étymologique, « présent » est attesté au XI<sup>e</sup> s et est emprunté au latin *praesens* au sens de « présent, immédiat, efficace, maître de soi, ferme » qui est le participe présent de *praese* signifiant « être en avant, commander, diriger ». Il est composé de la préposition *prae* « avant, devant » et du radical *esse* « être ». Il est attesté dès l'ancien français au sens de « qui est là (par opposition à absent) » et de « actuel, qui se produit au moment où l'on parle » ; à partir du XVI<sup>e</sup> s. au sens de « dont on est conscient, dont on se souvient », ou au sens de « disponible, attentif » ; à partir du XIII<sup>e</sup> s. comme substantif et terme de grammaire. (E. Baumgartner & P. Ménard, 1996).

### Evolution phonétique de *praesens*

Cette évolution nous renseigne sur les différentes époques que le mot a traversées sur le plan phonétique, depuis le latin jusqu'en français moderne.

**Latin:** *praesens* [praesɛns]

1<sup>er</sup> s. ap. J-C. [praesɛns] > [prɛsɛns] Réduction de la diphtongue "ae" en "ɛ" fermé.

Fin IV<sup>e</sup> s. [prɛsɛns] > [prɛzɛns] S intervocalique se sonorise en "z".

VI<sup>e</sup> s. [prɛzɛns] > [prɛzɛns] > [prɛizɛns] Diphtongaison de "ɛ" fermé, accentué, libre: "ɛɛ" > "ɛi"

XI<sup>e</sup> s. [prɔizɛns] > [prɔizɛns] Nasalisation de ɛ suivi de la consonne nasale n: "ɛn" > "ɛ̃n".

[prɔizɛ̃ns] > [prɔizãns] Ouverture de "ɛ̃n" en "ãn".

XIII<sup>e</sup> s. [prɛizãns] > [prɔizãns] Différenciation: "ɛi" > "ɔi".

Double assimilation:

- [prɔizãns] > [prɔɛzãns] Assimilation progressive: "ɔi" > "ɔɛ".

- [prɔɛzãns] > [prɔɛzãns] Assimilation régressive: "ɔɛ" > "uɛ".

XIII<sup>e</sup> s [prɔɛzãns] > [pruɛzãns] Déplacement de l'accent sur l'élément diphtongal le plus ouvert: "uɛ" > "uɛ".

- [pruɛzãns] > [prwɛzãns] Monophthongaison de la diphtongue, par fermeture du u atone en semi-consonne w: "uɛ" > "wɛ".

- [prwɛzãns] > [prwɛzãns] Amuïssement de s final après consonne.

XVIIe s. [prwèzã] > [prèzã] Simplification de "wè" > "è" après le groupe consonantique (consonne + r).

- [prèzã] > [prèzã] Dénasalisation de la consonne nasale n implosive:  
"ã" > "ã": **présent**.

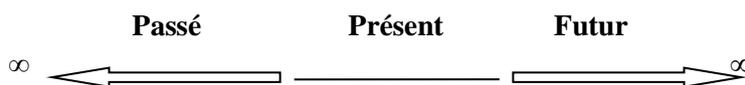
Nous remarquons que le mot, avec ses nombreuses acceptions, n'est devenu substantif et mot de grammaire qu'à partir du Moyen-âge.

Cette conception à la fois aspectuelle et temporelle du présent s'appuyant sur des faits simples et apparemment évidents permet de rappeler les schémas symétriques, en laissant de côté les temps surcomposés: 5 temps simples, 5 temps composés en français ; 3 temps de *l'inflectum*, 3 temps du *perfectum* en latin. A ces oppositions formelles sont liées des oppositions aspectuelles (non achevé / achevé). Cette doctrine appelle cependant à notre avis des objections. Nous montrerons dans un premier temps que le présent a une valeur aspectuelle et dans un deuxième temps qu'il a une valeur temporelle.

## 2. Le présent a une valeur aspectuelle

Le présent peut être saisi comme étant à la fois aspectuel et temporel, s'appuyant sur des faits simples et apparemment évidents. L'opposition usuelle entre les deux séries de formes qui constituent la conjugaison latine, celle de *l'inflectum* et celle du *perfectum*, sort le locuteur et son interlocuteur de l'espace du présent pour les placer dans l'espace du passé. Le présent dont nous voulons exprimer la valeur est celui qui génère les deux séries de formes dans l'action en cours, avant de les sortir pour les faire entrer ensemble dans l'action passée. Ce présent génère alors indéfiniment une actualité dans la conscience du narrataire dans l'expression de la contemporanéité. Lorsque nous courons, nous vivons, au fur et à mesure que nous courons, la partie future de notre action que nous envoyons dans le passé pendant toute la durée de l'action. Les trois actions, passée, présente et future, sont contemporanément exécutées. Cela nous amène à nous fixer sur la valeur même de la préposition - préfixe *prae-* > *pré-* « avant » ayant servi à former le lexème « présent », qui appelle inéluctablement la préposition *post* « après » au moment même où nous courons et l'on parlerait de *postesse* « être après ».

Figuratiquement le temps d'univers est représenté par une ligne infinie à l'intérieur de laquelle des coupures théoriques déterminent les époques, soit:



Le présent apparaît ici comme responsable de ces coupures théoriques. Coupures qui ne devraient pas exister lorsque nous voulons rester dans la continuité du temps. Cette continuité du temps doit nous amener à voir le présent comme le temps le plus complet parce qu'il permet de vivre, dans l'action en cours, à la fois le futur, le présent et le passé. Il est le point de passage obligé à l'intérieur duquel nous vivons les trois époques contemporanément:



Le présent doit être représenté ici comme un tunnel par lequel le futur doit passer pour atteindre le passé: *Je parlerai* « paraulábo » doit passer par *je parle* « paraulo » avant d'arriver à *j'ai parlé* « paraulávi ». Nous plaçons *je parlerai* dans la période d'idéalisation du projet, *je parle* dans celle de la réalisation du projet et *j'ai parlé* dans la période de projet réalisé.

A la suite des stoïciens qui définissent le présent comme un temps « chargé d'une valeur aspectuelle » (Guy Serbat, 1980), nous considérons qu'il est insuffisant de lui reconnaître seulement un sens « non achevé » *je mange*, « manduco » qui marque l'action en cours, par opposition à *j'ai mangé*, « manducavi » qui correspond à l'action « achevée ». A notre avis, le présent est un tiroir qui couvre en son sein à la fois l'inachevé et l'achevé: *j'écris* « scribo » a une partie inachevée parce que je continue à écrire et une partie achevée *j'ai écrit* « scripsi » parce que je passe d'un mot à un autre, d'une phrase à une autre, d'un paragraphe à un autre, d'une page à une autre, et mon action est toujours en cours. C'est lorsque je n'écris plus que *j'ai écrit* « scripsi ». Cette acception du « présent » implique l'ouverture à d'autres formes d'explications différentes de celles que l'on en donne traditionnellement, c'est-à-dire celles qui font référence à l'actuel du locuteur.

### 3. Le présent a une valeur temporelle

Lorsque nous parlons de conjugaison, nous faisons appel aux fonctions grammaticales distinctes mais apparentées qui sont signalées par des modifications formelles du verbe soit dans son aspect phonique, soit dans sa graphie. Nous distinguons ainsi la conjugaison personnelle régie par le sujet du verbe de la conjugaison temporelle visible lorsque les différents temps sont marqués par des modifications flexionnelles de la forme du verbe (conjugaison synthétique). Celles-

ci ne concernent, pour les verbes réguliers du type *marcher*, *finir* et *rendre*, que le morphème flexionnel: *il march-e* ; *il march-era* et non le lexème verbal (le radical du verbe) pour les verbes irréguliers: *elle doi-t* ; *elle devr-a*.

Aristote a énoncé la théorie des trois époques, des trois tiroirs temporels dans lesquels prend obligatoirement place selon lui, toute forme verbale. *Il marche* se situe dans un « maintenant » ; un sens « actuel » lui est inhérent, comme un sens « passé » est inhérent à *il marchait*, et un sens « futur » à *il marchera*. (Guy Serbat, 1980).

Guy Serbat insiste sur cette tripartition temporelle – les fameux *tria tempora* des grammairiens latins – qui, pour eux, exprime l'évidence du bon sens: « C'est bien ainsi que chacun de nous ressent le temps. Chacun vit, pense, parle dans un maintenant, qui isole, en amont et en aval, un avant et un après. » (1980)

Nous ne pensons pas que le « maintenant » isole l'« avant » et l'« après » mais il reçoit plutôt l'« avant », l'utilise et le remet à l'« après » qui garde l'action effectuée par cet avant. Si « présent » signifiait « actuel », nous serions prompt à nous poser la question de savoir comment pourrait-on expliquer l'usage si fréquent du « présent pour le passé »: *En 1939 la guerre éclate* ; et du « présent pour le futur »: *Je viens chez toi demain*.

Un flou aussi bien aspectuel que temporel règne autour du « présent » exprimant l'aspect inachevé d'une action, qui pousse à douter de la valeur réelle de ce tiroir. Annette Vassant (1980), avec véhémence, repousse la définition que des grammairiens donnent de la valeur des formes verbales simples:

La plus belle incohérence en matière de terminologie nous la relevons dans la Grammaire Larousse du Français Contemporain (1964) où il est stipulé p. 328 que « Chaque forme simple exprime que l'action n'est pas encore achevée. Elle décrit l'aspect non accompli de l'action » et p. 346 « Elle (la forme du passé simple) situe dans le passé des événements achevés.

On dit souvent que le passé simple exprime « l'action – point » par opposition à l'imparfait qui exprimerait « l'action – ligne ». Cette opposition ne renseigne sur aucune valeur grammaticale.

Annette Vassant fait remarquer qu'on dit aussi que le passé simple exprime l'aspect « global ». Nous voyons bien qu'il est difficile de généraliser sans que le contexte ne nous y oblige, surtout avec certains verbes dits imperfectifs. Il exprime dans ce cas le commencement, l'*inchoativité* du processus verbal.

On dit encore que le passé simple exprime l'*aspect perfectif* par opposition à l'imparfait qui exprimerait l'*aspect imperfectif*. (R. Martin, 1971) Nous

remarquons là que cette perfectivité du passé simple crée une incohérence par rapport à l'inchoativité du processus verbal dont nous venons de parler.

Quand il se rencontre dans n'importe quel contexte, présent, passé ou futur, le présent de l'indicatif semble donc se caractériser par une neutralité qui lui permet de s'intégrer à toute circonstance quelle que soit l'époque qu'il invoque implicitement ou explicitement. Le présent dit « historique » en est une remarquable illustration, surtout dans les textes d'ancien français.

#### 4. Le présent en ancien français

Sémantiquement, il y a une réorganisation du système des temps qui a abouti au bouleversement des formes d'opposition pour des raisons sans doute d'ordre énonciatif. Il y a en effet deux façons de considérer le passé et le futur: on peut les voir comme des époques totalement coupées du présent du locuteur et formant un tout, avec leurs propres antériorités et postériorités (comme dans un récit pour le passé: *il arriva ce jour-là, elle était partie la veille* et dans une prédiction pour l'avenir: *il arrivera la veille de la manifestation*).

En ancien français, le présent dit « historique » ou atemporel est classé parmi les cas particuliers, certains vont jusqu'à dire « les emplois impurs » du présent. (Marc Wilmet, 1976). Même dans le présent historique, il y a coïncidence entre le présent, forme verbale, et le présent vécu, c'est-à-dire l'actuel du locuteur. E. Benveniste (1966) dans son article sur les temps en français contemporain (*Problèmes de linguistique générale*), écarte le présent de l'histoire. Dans l'histoire, le présent « est exclu, à l'exception – très rare – d'un présent intemporel tel que le présent de définition ».

Marie – Louise Ollier (1978), dans son article « Le présent du récit », voit que l'aspect historique au sens benvenistien du terme et l'acte d'énonciation se reconnaissent dans le présent. Mais le présent est ici celui de la voix, qui introduit dans le passé de l'« histoire » le présent concret, charnel, de sa propre respiration et institue une sorte de dialectique nonchalante entre l'imaginé et le réel de l'acte d'énonciation. Au plan du style, l'effet de sens attribué d'ordinaire à cet emploi du « présent » est loin d'être toujours celui que l'on dit. Cette définition du présent de récit peut faire penser, par analogie avec l'imparfait, que l'aspect sécant dont parle Buridant (2000) est particulièrement perméable au contexte. La grande question, que l'on pourrait se poser en même temps que bien des linguistes, est celle de la possibilité de rattacher la signification linguistique de ce tiroir à une réalité du discours.

G. Guillaume voit dans le présent « un moyen de dramatiser les événements, les situations, en les mettant mieux en lumière, sur un plan plus proche » (1984, p. 60). G. Moignet précise que le présent nous rend les personnages plus proches mais ce qui paraît plus frappant c'est qu'il établit, par-dessus les personnages, une connivence du narrateur et du narrataire. Ce point de vue repose sur un a priori: la forme verbale du « présent » aurait pour valeur fondamentale de marquer la coïncidence entre l'événement raconté (signifié du discours) et le moment de locution (production du signe) ; tout emploi ne correspondant pas à cette valeur est rejeté dans la catégorie des cas particuliers. Dans un texte épique, le présent nous permet de mieux appréhender le motif de l'armement dans la tension dramatique et dans les valeurs chevaleresques, le motif du combat singulier, l'évocation traditionnelle du printemps. Il sert donc à exprimer:

- une vérité générale indiquant un fait permanent dans un précepte moral:  
 « Deo...maent sus en ciel ».  
 Elle no'nt eskoltet les mals conseillers,  
 Qu'elle Deo raneiet chi **maent** sus en ciel (v. 5-6)

« Mais elle n'écoula pas les mauvais conseillers qui l'engageaient à renier Dieu dont le séjour est dans les cieux ».

- une mise en relief, une insistance:  
 Il li **enortet**, dont lei nonque chielt,  
 Qued elle quiet lo nom christien (v. 13-14)  
 « Il l'exhorte, peine perdue, à désertter la cause du Christ ».

La chanson de geste est présentée comme un monde au présent où le locuteur nous fait assister, d'une certaine manière, à l'action. Pour montrer les événements du passé comme présentement vécus, le narrateur emploie fréquemment le présent historique. Nous remarquons que, dans bien des romans du Moyen Age, par exemple dans *La Chanson de Roland*, il est des cas où le présent dans les verbes subordonnés, surtout introduits par la conjonction *Quant*, est en face d'un verbe principal au passé. Là se pose la question de P. Imbs (1956) sur l'absence de rapport d'antériorité et de postériorité. La simultanéité est plus sentie ici que le rapport d'antériorité et de postériorité:

**Quant** se **redrecet**, mult par out fier lu vis.(Roland, 142)

« Quand il se redresse, il a le visage plein de fierté ».

**Quant veit** li quens que ne la freindrât mie,  
 Mult dulcément la pleinst a sei meïsmes. (Roland, 2342-43)

« Quand Roland voit qu'il ne la mettra pas en pièces, il la plaint bien doucement en lui-même ».

- une durée, présentée comme un présent de vérité générale:  
Mur ne citet n'i est remés a fraindre,  
Fors Sarraguce, ki **est** en une muntaigne.  
Li reis Marsilie la **tient**, ki Deu nen **aimet**.  
Mahumet **sert** e Apollin **releimet**. (Roland, 5 – 8)

« Il n'est resté ni mur ni cité à forcer, hors Saragosse, qui est sur une montagne. Le roi Marsile la tient, qui n'aime pas Dieu. Il sert Mohamet et invoque Apollin ».

Un faldestoed i unt, fait tut d'or mer:  
La siet li reis ki dulce France **tient**. (Roland, 116 – 17)

« On a dressé un trône, tout d'or pur: là est assis le roi qui gouverne la douce France ».

Nous trouvons des cas où le verbe est conjugué au présent de l'indicatif là où, en français moderne, l'on emploierait le subjonctif:

Li empereres en tint sun chef enclin.  
De sa parole ne fut mie hastifs ;  
Sa custume est qu'il **parolet** a leisir. (Roland, 140 – 42)

« L'empereur tient la tête inclinée. Dans sa parole, il n'a jamais été porté à la hâte: sa coutume est de parler (qu'il parle) à loisir ».

Le présent est employé aussi pour évoquer un état durable et une qualité humaine:

Si serf le **servent** qui **sont** preu et vaillant  
Trois ans touz plains, moult firent mal gaaing. (Ami, 2503-04)  
« Pendant trois bonnes années ses serfs qui sont (étaient) courageux et vaillants le servent (servaient) avec un dévouement sans faille et un total désintéressement ».

Un des tableaux stéréotypés que le présent permet de peindre dans la chanson de geste (Buridant, 1989) est celui qui évoque traditionnellement le printemps. Le présent est employé pour mieux actualiser et exprimer la pérennité de l'acte évoqué. La valeur itérative de la saison est largement évoquée. C'est pendant cette saison que certains événements sont vécus, notamment l'occupation d'Orange par Guillaume, avec la complicité de la nature qui offre un cadre de vie plus agréable:

Ce fu en mai el novel tens d'esté ;  
**Florissent** bois et **verdissent** cil pré,  
Ces douces eves **retraient** en canel,  
Cil oisel **chantent** doucement et soëf. (Orange, 39-42)

« C'était en mai, au retour de la belle saison ; les bois fleurissent, les prés verdissent, les douces eaux se retirent dans leur lit, les oiseaux chantent doucement et harmonieusement ».

Ce fu en may que **chante** la calendre.  
Li solaus luit et li oiseillon **chantent** (Ami et Amile, 513-14)

« C'était en mai, à la saison où chante l'alouette, où le soleil luit, où les oisillons gazouillent. ».

### 5. Possibilité d'une nouvelle approche du présent linguistique

Sylvie Mellet (1980), parlant de « nouvelle analyse » du présent linguistique, évoque avec forte admiration l'analyse qu'a faite Guy Serbat (1975) dans un article publié dans la R.E.L. (Revue des Etudes Latines). Guy Serbat écarte les prétendues évidences que les grammairiens font répéter pendant des siècles parce qu'elles n'ont fait que créer une énorme confusion entre le temps verbal et le temps vécu. Lorsque Gustave Guillaume (1929) reconnaît dans le présent l'existence d'une « parcelle de passé » et d'une « parcelle de futur », nous pouvons penser qu'il est possible de concevoir une nouvelle approche du présent linguistique basée sur une pleine existence du présent. Cette conception pourrait nous amener à considérer les transitions temporelles comme des vérifications de notre hypothèse fondamentale sur le temps en l'occurrence le présent.

Lorsque nous nous intéressons au temps dans le dialogue, nous nous rendons compte qu'il n'y a aucun problème particulier. Locuteur et auditeur, dont les rôles alternent au cours de l'échange verbal, utilisent en général les mêmes temps. Et s'il est vrai que les temps ont, entre autres fonctions, celle d'harmoniser les attitudes de locution des deux partenaires, on comprendra que les transitions temporelles ne soient habituellement ni plus nombreuses ni plus abruptes dans un dialogue que dans l'énoncé continu d'un seul locuteur. Il incombe à d'autres signaux syntaxiques – en particulier à la catégorie de la personne – de régler l'alternance des rôles entre les deux interlocuteurs.

Cette situation de dialogue est à ne pas confondre avec celle qui se trouve insérée dans un récit. Le cas est fréquent en littérature, dans les nouvelles et les romans, mais aussi dans les récits oraux. Les genres, comme les époques littéraires, font un usage inégal de ce procédé, qui est syntaxique et non stylistique.

## Conclusion

La notion même de temps s'est modifiée au cours des siècles. Au fur et à mesure que l'on remonte le cours des âges, les temps expriment d'autres idées que celles de temps, et l'idée même de temps devient indistincte, troublée qu'elle est par des émotions et des sentiments.

L'analyse ci-dessus permettrait d'éviter le piège des oppositions logiques et de conserver l'attitude fondamentale consistant à considérer le présent comme obligatoirement lié à l'expression du temps: « l'actuel » d'une façon normale, mais aussi selon les contextes, le passé ou le futur. Le présent doit générer les deux formes qui constituent la conjugaison latine: l'infectum et le perfectum, dans l'action en cours. Ce présent a une valeur aspectuelle et une valeur temporelle en ce sens qu'il génère indéfiniment une actualité dans la conscience du narrataire dans l'expression de la contemporanéité des trois actions passée, présente, et future, et n'isole nullement en amont et en aval un avant et un après.

## Bibliographie

- BEAUMGARTNER (E.) et MENARD (P.), *Dictionnaire étymologique et histoire de la langue française*, Paris, Librairie Générale Française, 1996.
- BAYLON (C.) et MIGNOT (X.), *Initiation à la sémantique du langage*, Paris, Nathan / Her, 2000
- BENVENISTE (C. B.), « Les formes grammaticales de réalisation des sujets » in *Le sujet*, p.73
- BENVENISTE (E.), *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris, (2 vol.): 1966.
- BRUNOT (F.), cité par FRONTIER, A. *La pensée et la langue*, Paris, Masson, 1953.
- BURIDANT (C.), *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, SEDES, 2000.
- BURIDANT (C.), « L'emploi des temps dans la chanson de geste Ami et Amile », *Actes du XIX del congreso internacional de linguistica filologia romanica*, Santiago de Compostela, 1989, pp.645-698.
- DOSTIE G., *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*, Bruxelles, De Boeck – Duculot, 2004.
- DUCROT (O.) et SCHAEFFER (J.-M.), *Nouveau Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 1972.
- FRONTIER (A.), *La grammaire du français*, Paris, Editions Belin, 1997.

- GREVISSE (M.), *Le Bon usage*, Paris, Duculot, 1969.
- GUILLAUME (G.), *Temps et verbe*, Paris, Champion, 1929.
- HASENOHR (G.), *Introduction à l'ancien français*, 2<sup>e</sup> éd., Paris: SEDES.
- MARCELLO-NIZIA (C), *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, De Boeck, 2006.
- MARTIN (R.) *Temps et aspect*. Paris, Klincksieck, 1971.
- MELLET (S.), « Le présent « historique » ou « de narration ». Quelques remarques à propos de: César, *Guerres de Gaules*, I, VII ; Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre*. » In *L'Information Grammaticale*, 1980, vol. 4, n° 4, pp 6 – 10.
- PERRET (M.), *Introduction à l'histoire de la langue française*. 2<sup>e</sup> éd., Paris: Armand COLIN, 2003.
- PICOCHÉ (J.) et MARCELLO-NIZIA (Ch.), *Histoire de la langue française*, Nathan, 3<sup>e</sup> éd. 1994.
- POUGEOISE (M.), *Dictionnaire de grammaire et des difficultés grammaticales*, Paris, A. Collin, 1998.
- RAYNAUD de LAGE (G.), *Introduction à l'ancien français*. Paris: SEDES, 1993.
- REVOL (T.), *Introduction à l'ancien français*, Paris, Nathan, 2000.
- REY (A.) (sous la direction de), *Le Robert: dictionnaire historique de la langue française*, T. 1, 2000.
- SERBAT (G.), « La place du présent de l'indicatif dans le système des temps », in *L'information Grammaticale*, vol. 7, n° 7, 1980.
- SERBAT (G.), « Les temps du verbe en latin ». In *Revue des Etudes Latines*, 1975, pp. 367-405.
- VASSANT, A. « Pour une étude de l'aspect verbal », in *L'information Grammaticale*, vol. 4, n° 4, 1980.
- WAGNER (R.) et PINCHON (J.), *Grammaire du français*, Paris, Hachette, 1991.
- WEINRICH (H.), *Grammaire textuelle du français*, Paris, Alliance française / Hatier Didier, 1989.
- WILMET, M. *Etudes de morpho-syntaxe verbale* (p. 13 - 14 et p. 38), Bibliothèque française et romane, série A. Klincksieck, Paris, 1976.
- Du même auteur: *Le système de l'indicatif en moyen français*, Droz, Genève, 1970.